



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet  
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL  
04 50 33 61 13  
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, **23 SEP. 2014**

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département  
(en communication à messieurs les sous-préfets)

**Objet :** Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives  
le jeudi 25 septembre 2014

**P.J. :** Message du secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants et de la mémoire

Par décret du 31 mars 2003, le président de la République a instauré une «Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives», pour permettre à la nation toute entière de leur exprimer sa reconnaissance pour leur courage et leur dévouement à la patrie lors des événements d'Algérie. Cette journée nationale est fixée le 25 septembre 2014.

La cérémonie organisée à cette occasion au niveau départemental se déroulera le **jeudi 25 septembre à 18h00 au mémorial des victimes d'Afrique du Nord à Annecy.**

Vous avez toute latitude pour organiser, dans votre commune, la manifestation que vous jugerez utile, à condition que celle-ci soit, dans sa forme, adaptée au contexte local. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le message du secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants et de la mémoire à lire à cette occasion.

Je vous rappelle enfin, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce jeudi 25 septembre 2014 et qu'il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème de la nation.

Le préfet,

Georges-François LECLERC

MESSAGE  
A L'OCCASION DE  
LA JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE  
AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLETIVES  
25 SEPTEMBRE 2014

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour rendre l'hommage solennel de la Nation aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu avec l'armée française pendant toute la Guerre d'Algérie.

Votre engagement pour la France en Algérie, votre courage mais également les souffrances endurées et les sacrifices consentis pour votre pays justifient largement que chaque année, dans tous les départements de France, cet hommage vous soit rendu.

Vous avez bien mérité de la Patrie.

En ce jour, nous nous souvenons du destin dramatique des anciens supplétifs et de leurs familles. Nous nous souvenons de ceux qui ont payé de leur vie leur engagement pour la France. Nous nous souvenons des familles déchirées, abandonnées, massacrées parfois. Nous nous souvenons du déracinement de ces milliers d'hommes, de femmes, d'enfants rapatriés à la hâte et des conditions indignes dans lesquelles ils ont été accueillis. Nous nous souvenons que pendant trop longtemps cette histoire a été tue.

Recevant les organisations représentatives des Harkis le 4 juillet dernier, le Président de la République leur a annoncé qu'il avait demandé au gouvernement d'établir un plan d'action détaillé destiné à affirmer la place des Harkis et de leur mémoire dans la République.

Ce plan a été présenté aujourd'hui par le Premier Ministre, à l'occasion d'une cérémonie solennelle instituant à Paris un nouveau lieu de mémoire en l'honneur des Harkis au sein du Mémorial de la guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie. Il s'agit d'abord et avant tout, de reconnaître les fautes dont vous fûtes victimes. Il s'agit ensuite d'approfondir la démarche de réparation qui vous est due.

Ces pages tragiques de notre histoire pourront ainsi, non s'effacer, mais se tourner pour que s'écrive le chapitre de la justice et de la paix des mémoires.

Vous êtes des exemples d'honneur et de fidélité à la Patrie.

Que votre engagement, que votre dévouement, que votre courage restent à jamais un exemple pour chacun d'entre nous.

Honneurs aux Harkis et aux membres des formations supplétives qui ont combattu jusqu'au sacrifice suprême pour la France.

Kader Mf.